

# MÉFIEZ-VOUS DES SYNDICALISTES...

Inclus dans ce n° ton horoscope de rentrée



## On ne veut pas (r)entrer dans le rang !

ÉDITO

**O**N NE VEUT PAS (R)ENTRER avec cette précarité démultipliée que subissent nos collègues contractuel·les.

On ne veut pas (r)entrer dans des classes à 35 élèves, imposées pour des raisons budgétaires.

On ne veut pas (r)entrer sans infirmier·es scolaires, sans PsyEN, sans assistant·es sociales, etc.

On ne veut pas (r)entrer sans personnels administratifs, sans agent·es d'entretien et de restauration.

On ne veut pas (r)entrer pour subir les discours démagogiques et infantilisants de nos chef·fes.

On ne veut pas (r)entrer sans réelle augmentation de salaire pour tou·tes et sans réels moyens pour l'éducation.

On ne veut pas (r)entrer avec des collègues qui deviennent nos chef·fes.

On ne veut pas (r)entrer lorsque nos collègues AED, AESH touchent un salaire en dessous du seuil de pauvreté.

On ne veut pas (r)entrer avec un réseau numérique sous la coupe d'un département incompetent à la fois sur les questions techniques et pédagogiques.

On ne veut pas (r)entrer dans des établissements parfois délabrés et énergivores, sans aucune réaction des pouvoirs publics.

On ne veut pas (r)entrer quand la jeunesse est mise sous la tutelle des ministères du travail et de l'armée.

On veut (r)entrer en s'organisant, en se mobilisant, en luttant, solidairement.

DÉSŒBEIR POUR FAIRE BARRAGE À LA SOUMISSION



En hommage à Miss-Tic, artiste de rue féministe, engagée et enragée, disparue le 22 mai 2022.

MISS-TIC

## ... mais surtout méfiez-vous des chefs d'établissements !



d'année scolaire 2021-2022, vient confier aux directeurs d'école des prérogatives introduisant une hiérarchie là où elle n'existait auparavant pas. C'est à notre tour, personnels d'enseignement et d'éducation du second degré, de mettre en garde nos collègues des écoles maternelles et primaires :

### Méfiez-vous des chefs d'établissements !

Ils ne sont que des rouages de la hiérarchie de l'Éducation nationale. Là où certains adhèrent de leur plein gré et avec zèle aux politiques de casse du service public d'éducation, leur personnalité n'a finalement que peu d'importance : ils sont écrasés d'injonctions, parfois contradictoires, qu'ils n'ont d'autre choix que de faire appliquer ;

Ils mettent en pratique les méthodes managériales auxquelles ils ont été formés, afin de casser les collectifs de travail, s'appuyer sur les divisions entre les personnels et tenter de marginaliser les voix dissidentes ;

### Méfiez-vous des chefs d'établissements !

Ils prennent nos droits et parfois le Code de l'Éducation pour un coussin de chaise.

Ils usent des leviers de pressions et des friandises qu'ils ont sous la main (emplois du temps, distribution des enveloppes en tout genre) pour tenter de nous rendre dociles.

### Méfiez-vous des chefs d'établissements !

Et, à l'attention des collègues directeurs d'école, ne cédez pas aux sirènes du pouvoir et du carriérisme, l'institution vous offrira bien peu en retour, tandis que vous perdrez le lien avec ceux qui ont jusque-là été vos collègues !

**S**OLIDAIRE, Sud Éducation 78, c'est un syndicalisme de terrain, de lutte et de transformation sociale, qui, à une unique prestation de service individualisée préfère le combat collectif pour les droits des travailleur·euses, ainsi que la remise en question et la transformation des pratiques éducatives et pédagogiques au sein des établissements scolaires.

**U**NITAIRE, intercatégoriel, Sud éducation 78 ne fait aucune distinction entre les personnels : agent·es, AESH, AED, enseignant·es, etc., tou·tes\* appartiennent au même syndicat, agissent ensemble pour plus d'égalité, d'auto-organisation et d'émancipation à l'école.

**D**ÉMOCRATIQUE et autogéré, notre syndicat n'a ni chef·fe, ni mot d'ordre venu d'en haut : chacun·e contribue, à égalité, à la construction des champs de réflexion et d'actions. C'est également ce qui nous conduit à combattre au quotidien toutes les formes d'autoritarisme et de discrimination, omniprésentes dans l'institution et touchant les personnels comme les élèves.

### Alors, vous nous rejoignez ?

\* ayant un fonctionnement antihiérarchique, nous ne syndiquons pas les personnels de direction : toutes collègues, à égalité !

Sud éducation 78 - 06 71 48 60 88

sudeducation78@ouvaton.org

## POUR GAGNER DE NOUVEAUX DROITS ET POUR RENFORCER NOS LUTTES



DES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES dépendent le temps de

décharge syndicale – qui nous permet de tenir une permanence téléphonique toute la semaine – et surtout nos droits syndicaux : possibilité de couvrir les personnels en grève par nos préavis, possibilité

de déposer des réunions d'information syndicale sur le temps de travail, possibilité de défendre et d'accompagner les personnels dans leurs luttes et leurs démarches...



1<sup>er</sup> - 8 décembre 2022 - élections professionnelles

Solidaires 78

**ACCUEIL SYNDICAL**  
CHAQUE MARDI 17 H - 19 H  
OUVERT À TOUS ET À TOUTES  
LIBRAIRIE LA NOUVELLE RÉSERVE  
5, Rue du Maréchal Foch, 78520 Limay



Se rencontrer | S'informer | S'organiser | www.solidaires78.org

\* C'est en tout cas avec ces mots qu'un principal du Mantois accueille les nouveaux et nouvelles collègues en début d'année dans son établissement.

# JOB DATING | 20 mn pour être embauché.e

INÉGALITÉS | À 2,2 KM PRÈS...



**L**E LUNDI 30 MAI 2022, la rectrice de Versailles organisait un Job dating géant et les locaux du rectorat prenaient, au milieu des oriflammes et des hôtes se d'accueil, des airs de kermesse néolibérale. Pour l'occasion, tous les médias avaient été conviés à couvrir cette « révolution managériale ». À Sud éduc 78, nous avons voulu interroger l'une des candidates.

**– Peux-tu te présenter et décrire ton parcours jusqu'à ce job dating et les raisons qui t'ont amenée à postuler ?**

Je suis AED depuis deux ans en lycée : un an comme AE (Assistante d'éducation) et un an comme AP (Assistante pédagogique). Je suis aussi diplômée d'un master en sciences politiques.

Pour préparer mon non-renouvellement, la cheffe d'établissement et la CPE m'ont expliqué (à partir du mois d'avril) que le poste d'AED ne me convenait pas car elles ont « l'impression que [je] n'aime pas le travail administratif [...] « on te voit plus dans l'enseignement ». Elles m'ont fortement incitée à me rendre au job dating organisé au rectorat de Versailles. J'ai fini par m'inscrire pour un entretien de recrutement des professeurs des écoles et je m'y

suis rendue par curiosité et pour louper une après-midi de travail.

**– Dis-nous un peu à quoi ressemblait le rectorat ce jour-là, l'ambiance, les éventuelles discussions chez les candidat·es ?**

Il y avait beaucoup de candidats et des créneaux supplémentaires avaient été rajoutés la veille. Pendant l'attente, personne ne discutait dans les salles. Dans chacune d'entre elles, 4 ou 5 entretiens étaient menés en même temps. Chaque candidat passait un entretien de 20 minutes avec deux personnes. Il y avait seulement 2 salles pour faire passer les candidats.



**– Durant l'entretien, quelles ont été les questions qui ont été posées ?**

Les questions qui m'ont été posées étaient : « Présentez-vous. », « Vous êtes affectée dans une école, quelle est la première chose que vous faites ? », « Quels sont les deux axes principaux du programme du cycle 2 ? », « Vous commencez en septembre quel est l'outil indispensable pour un PE ? », « Est-ce qu'on enseigne en maternelle ? », « Décrivez la journée type d'un PE ? », « À qui faites-vous appel si vous avez des élèves en difficulté scolaire ? », « Quel est le nombre d'heures de travail d'un PE ? »

J'ai su répondre à très peu de questions. Pour la plupart, je répondais « Je ne sais pas ». À la fin je leur ai dit que leurs questions étaient étranges étant donné qu'ils ne recrutent pas des gens formés au métier. On m'a répondu que le but est aussi de me donner des réponses pour me préparer pour septembre...

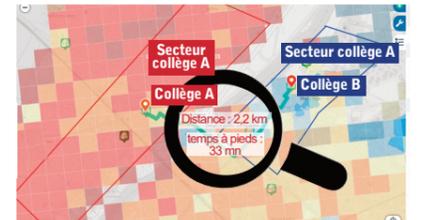
Je leur ai posé la question de la formation, elles m'ont répondu que je n'avais pas à m'inquiéter, pas besoin de faire des études spécifiques pour savoir enseigner et que je serais de toute façon encadrée par des PE avec une formation avant la rentrée.

Résultat : « Avis favorable » reçu par mail le lendemain. Il fallait s'inscrire sur une plateforme pour valider. Je ne l'ai pas fait. J'ai su par la suite que pour le recrutement de PsyEn il fallait passer deux entretiens avant d'avoir une réponse définitive. Visiblement un seul suffisait pour PE.

**Précaires ou titulaires, et quelle que soit notre catégorie professionnelle, restons tou·tes collègues, à égalité et solidaires dans le travail comme dans la lutte, pour faire respecter nos droits et en conquérir de nouveaux ! \***



**D'**un côté, une classe de 4<sup>e</sup> en collège REP (78) : 27 élèves généralement en difficulté pour lesquels les confinements n'ont rien arrangé dont une élève ukrainienne, un autre élève UPE2A, deux élèves Ulis avec des difficultés différentes et un élève identifié décrocheur. L'inclusion dans un cadre aussi dégradé et la pédagogie différenciée ont trouvé leurs limites, on a beau faire au mieux, comment aider autant d'élèves en difficulté, il faudrait baisser les effectifs et mettre les élèves UPE2A et Ulis ailleurs qu'en REP, où il y a déjà beaucoup (trop) à faire.



À 2,2 km de là, dans un collège non-REP – mais toujours dans le même département et la même académie – une classe de 4<sup>e</sup> du même nombre d'élèves, généralement favorisés socialement, sans difficulté scolaire notable, sans élève UPE2A, sans élève Ulis, sans élève décrocheur. Le tout avec des photocopies couleurs illimitées, des tables et des chaises neuves et des salles de classe repeintes pendant les petites vacances. Il n'y a pas besoin d'avoir fait l'EHESS pour voir où vont les moyens et où ils ne vont pas... \*

## DÉMAGOGIE | Devoirs-faits tous azimuts

**L**E DISPOSITIF « DEVOIRS FAITS » a été lancé en 2017 comme une « mesure d'égalité sociale » permettant à chaque élève d'être accompagné·e, en dehors des possibilités familiales\*. Dans les équipes, la mesure (comme l'accompagnement éducatif auparavant), a été vue comme une possibilité d'aider les jeunes en difficulté afin de mieux réussir à l'école.

Une bonne idée, pourrait-on effectivement penser. Jusqu'à ce que l'on assiste à la saison des conseils de classe... Elle ne sait pas s'organiser ? « Devoirs faits » ! – Il a des problèmes en maths et en sciences ? « Devoirs faits » – Elle n'est pas motivée ? « Devoirs faits » – Il a des problèmes de matériel ? « Devoirs faits » – Elle a du mal avec l'orthographe ? « Devoirs faits » – À la maison, c'est difficile de travailler ? « Devoirs faits » !, etc.

Les élèves sont-ils /elles partant·es ? *Quid* de leurs besoins de détente ? Comment vivent-elles/ils cette énième heure au collège ? N'ont-ils/elles pas des charges familiales sur ces horaires-là ? Que se passe-t-il une fois inscrit·es dans le dispositif ? Quel suivi, quels progrès ? Peu nous importe en réalité. La proposition des « Devoirs

faits » est devenue mécanique et soulage notre conscience. Elle nous permet de nous dire que nous avons proposé une solution aux difficultés des élèves. Mais surtout elle nous évite de penser et de lutter contre les véritables dysfonctionnements du système éducatif, qui empêchent un véritable accompagnement digne de toutes les élèves.

Comme beaucoup de mesures du gouvernement Macron, « Devoirs faits » est une poudre aux yeux masquant les économies faites sur le dos des élèves et dégradant les conditions de travail des personnels : classes surchargées ; détricotage des moyens des REP + ; multiplication des heures supplémentaires ; réformes incessantes, éloignées des besoins du terrain, etc.

Pour les élèves et les personnels, refusons ces rustines et exigeons de véritables moyens, dont les effectifs de maximum 25 élèves par classe (20 en Éducation prioritaire) et un recrutement massif de personnels éducatifs et pédagogiques ! \*

Pour info : un communiqué fédéral avait été publié en 2021 *L'arnaque « Devoirs faits » : une nouvelle attaque contre les moyens de l'éducation et les statuts des personnels*. Disponible en ligne sur le site de Sud éducation 78.



## PERSONNELS ADMINISTRATIFS | Savoir pour ne pas se faire avoir

**D**E PAR LA NATURE DE LEURS FONCTIONS, les personnels administratifs de l'Éducation nationale sont particulièrement exposés aux turpitudes de la hiérarchie. C'est pourquoi il est important de connaître ses droits face à des chef·fes d'établissement ou de service qui pensent avoir tous les droits avec « leurs » secrétaires.

Notre temps de travail est régi par le BO spécial N° 4 du 7 février 2002 :

- 40 heures maximum de travail par semaine ;
- 1 593 heures de travail pour l'année ;
- Les jours fériés sont réputés travaillés pour le nombre d'heures prévues dans l'emploi du temps hebdomadaire ;
- Une pause de 20 minutes à partir de 6 heures travaillées, cumulable avec la pause méridienne.

En outre les personnels administratifs bénéficient de

l'intégralité des droits syndicaux : droit de participer aux réunions syndicales sur le lieu de travail ou à l'extérieur, droit à 12 jours d'absence par an pour participer aux stages de formation syndicale, droit de grève...

Concernant la civilité, certaines chef·fes de service se permettent d'appeler les secrétaires par leurs prénoms tout en exigeant d'être appelées Monsieur ou Madame. Ces méthodes de dominations ne sont évidemment pas acceptables. Attention : un chef n'est pas un collègue comme un autre (voir *Le livre noir de la hiérarchie* sur le site de Sud éduc 78, et *Le harcèlement moral en 7 questions*, fiche juridique de Solidaires – en ligne).

En cas de souffrance au travail, ne restez pas seul·e, contactez votre syndicat Sud Éducation départemental.

**Ensemble on est plus fort ! \***

SUD ÉDUCATION 91



**ADJAENES / SAENES**  
Pour connaître vos droits, deux guides Sud éducation sont à disposition (auprès du syndicat ou sur notre site)

## AGENT·ES LYCÉES & COLLÈGES | Vous avez des droits !

**S**UD ÉDUCATION agit à vos côtés pour les faire respecter ! Appelez-nous pour que nous passions dans votre établissement pour organiser des heures d'informations syndicales. Chaque agent a le droit d'y participer une fois par mois sur son temps de travail.



Mais pour faire respecter, vos droits il faut déjà les connaître, des stages régionaux sont régulièrement organisés par Sud éducation afin de connaître les manières de se défendre, de militer, et les différentes informations relatives à votre contrat : temps de travail, RTT, planning, horaires, pauses, contrats, formation, mutation, conditions de travail et hiérarchie...

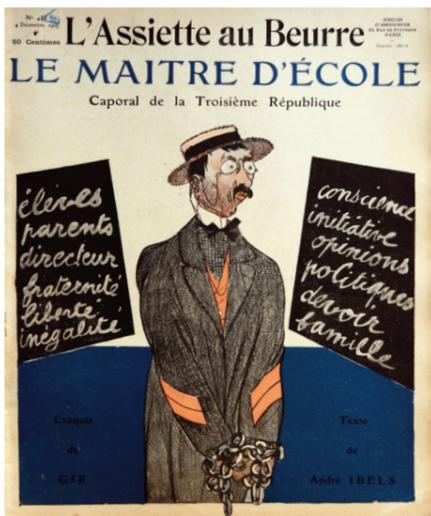
Le dernier stage s'est tenu le 16 juin 2022 à Paris et a réuni presque 40 participant·es. Un riche moment de partage et de convivialité ! \*



Drapeaux dans le vent  
Poings levés gorge nouée  
Bientôt le printemps

## Distançons-nous d'un maître...

### NOTRE HISTOIRE | Naissance du syndicalisme dans l'éducation



En 1903, naissent les « Émancipations de l'instituteur », associations qui se dressent contre le pouvoir et les privilèges des directeurs ou de l'administration. Elles entendent « émanciper l'instituteur et lui donner la volonté de lever la tête et de réclamer sa part de bonheur et de liberté. »

Au départ, ces *Émancipations* s'insèrent dans les Amicales\* existantes (ces « écoles primaires du syndicalisme » pour reprendre la formule de Madeleine Reberieux) : « il s'agit simplement, plaçant nos revendications sur un terrain tout à fait spécial, de réclamer pour tous les instituteurs et toutes les institutrices de France non directeurs ni directrices, l'autonomie complète de leur classe, de leur enseignement ». Mais l'espoir d'une radicalisation des Amicales se révèle illusoire (elles donneront d'ailleurs naissance au syndicalisme réformiste). Parallèlement, la droite réactionnaire éructe et voit (déjà !) dans ces collectifs « le triomphe de ceux qui prêchent la lutte de classe et la suppression de l'école de tout contrôle et de toute autorité »... Il ne s'agit plus de quémander un droit mais de s'en emparer « Usons... de la loi, réclamons notre place au soleil, prenons-la. Prenons rang au milieu des travailleurs organisés. N'ayons pas l'air de bouder nos amis de l'usine et de l'atelier. Nous sommes les amis de leurs enfants. Soyons aussi les leurs. L'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes. Quand l'autorité nous verra d'un bout de la France à l'autre, résolu à être libres, elle dira : Vous êtes libres ! Son rôle est de suivre et le nôtre est de marcher en avant. \*\* »

L'idée syndicaliste s'impose dans les colonnes de *L'Émancipation*, « L'Émancipation doit être une fédération de syndicats professionnels. Elle poursuit la défense des intérêts matériels et se propose de combattre les abus et le despotisme administratif. [...] Les syndicats sont avant tout des instruments de lutte. [...] L'instituteur est [...] lui aussi un prolétaire et un exploité : comme l'ouvrier il voit se dresser devant lui les mêmes forces d'oppression ; comme lui, il a le même ennemi à combattre. Ainsi, comme leurs camarades ouvriers, les instituteurs doivent résolument entrer dans l'action syndicale. [...] Cette première étape franchie, on sentirait vivement la nécessité de solidariser nos intérêts avec ceux de la classe ouvrière. \*\*\* » (*À suivre*)

\* Voir notre précédent numéro.  
\*\* S. Becquerelle, *Revue de l'enseignement*, 1<sup>er</sup> janvier 1905.  
\*\*\* Marius Nègre.

### LE SYNDICALISME OUVRIER

Notre mouvement, à nous, syndiqués primaires, n'est qu'un aspect particulier du vaste mouvement ouvrier qui partout dans la société organise la force collective des travailleurs. Le syndicalisme primaire poursuit l'émancipation de l'instituteur et celle de l'enfant. Le syndicalisme ouvrier prépare celle de nos camarades de l'usine, du bureau ou des champs. Les deux mouvements ont un but identique.

### Futurs « chefs d'école » vos missions... si vous les acceptez !

Monsieur le directeur-manager,

Vous êtes invité dans le cadre de vos nouvelles missions de directeur de l'École Confiance, à tenir les objectifs fixés dans cette lettre (qui doit rester strictement **confidentielle**). Nous vous rappelons que vous devez faire porter par l'ensemble de la communauté éducative le projet d'établissement qui traduit les priorités fixées par l'académie. Nous comptons sur votre maîtrise du référentiel du *management* pour y parvenir. Vos priorités : baisse des redoublements, éradication de l'absentéisme (y compris - et surtout - celui des enseignants), augmentation des résultats aux évaluations et politiques d'orientation veillant constamment à séparer notre future élite républicaine des élèves les plus récalcitrants. Les pouvoirs locaux et certaines familles, attentifs à la notion de mérite, vous seront d'un appui certain.

Nous vous invitons par ailleurs à mettre l'accent sur l'isolement des collègues réfractaires à notre vision. **Méfiez-vous en particulier des syndicalistes**. Refusez de leur confier des missions spécifiques, rejetez leurs projets, discréditez publiquement leur parole. Les leviers sont nombreux pour les réduire au silence. Les Inspecteurs et nos propres services y contribueront volontiers.

Nous vous enjoignons à favoriser les collègues qui montrent un dévouement sans borne à notre institution, **en acceptant les missions supplémentaires, surtout celles que nous ne pouvons rétribuer**. N'hésitez pas à initier chez les personnels plus précaires (Atsem et AESH par exemple) des envies de s'investir sur des tâches annexes à leurs missions (remplacement, surveillance de classe ou d'évaluations, tâches administratives) : vous contribuerez ainsi aux économies budgétaires.

Ayez une vigilance particulière envers les professeurs évalués cette année (rendez-vous des carriéristes). **N'hésitez pas à leur faire comprendre quel est leur intérêt à s'investir davantage dans les fonctions qui vous sont utiles**. Cela vous permettra, en favorisant les hiérarchies intermédiaires, d'instaurer un esprit de compétition stimulant et d'augmenter ainsi leur efficacité, tout en vous économisant certains conflits ainsi délégués.

N'hésitez pas à réorienter les projets et le matériel pédagogique pour **éliminer l'esprit « wokiste » de certains personnels** : avez les commandes sur tout ce qui permet la diffusion de notre esprit républicain et incitez les professeurs à privilégier des éditions dont l'idéologie n'est pas prosélyte. La lutte contre le séparatisme dans un quartier tel que le vôtre doit être réaffirmée et nous vous invitons à solliciter les instances si un de vos personnels, ou élève, montre des tendances ou tient des discours d'une teneur à vous alerter.

Nous savons pouvoir compter sur votre investissement. Il en va de l'avenir des élèves, mais aussi, ayez-en conscience, de **la suite de votre carrière**.

Fait en l'an VI après J.-M. B., les autorités académiques



Membre de l'Union syndicale Solidaires, Sud éducation travaille régulièrement avec les camarades de Sud Santé pour la défense des services publics. Abonnez-vous à la lettre Solidaires 78 sur le site de l'Union syndicale : [www.solidaires78.org](http://www.solidaires78.org)

### AED en lutte : période d'essai, non-renouvellement... Vigilance !

**PÉRIODE D'ESSAI** : elle correspond à 1/12<sup>e</sup> du contrat initial (en cas de renouvellement de contrat dans le même établissement, il n'y a pas de période d'essai). Même pendant la période d'essai, les AED ont des droits à faire respecter. En cas de difficulté, n'hésitez pas à nous contacter !

Sud éducation 78 souhaite recenser les cas de non-renouvellement abusifs dont sont victimes les AED pour en informer le rectorat. Alerter systématiquement des pratiques abusives des chefs d'établissements contribue à rendre visible la maltraitance que subissent chaque année les AED et qui est presque toujours passée sous silence.

### PÉDAGOGIE | Parlons rentrée...



La pédagogie est au cœur de nos métiers. Quand on débute, difficile de se détacher de la parole de l'institution, bien décidée à nous mettre au pas... Difficile également, de savoir où s'informer, où construire collectivement des pratiques émancipatrices.

Voici donc quelques ressources :

- La rubrique Pédagogie de Sud éducation 78, avec des fiches sur l'Éducation populaire, le « Tou-tous capables » du GFEN, la démocratisation à l'école ou encore la végétalisation des cours de récré\*.
- Un tout nouveau groupe de réflexions pédagogiques (pédagogies Freinet et critiques) initié par des militant-es de Sud éducation 78, dont les réunions seront publiques à la rentrée 2022.
- Le groupe 78/95 de l'Icem (institut coopératif de l'école moderne, pédagogie Freinet) :
- Le Groupe Freinet 2<sup>nd</sup> degré d'Île-de-France, qui se réunit sur Paris une fois par période et échange, entre pair-es de différentes disciplines et métiers, sur des pratiques de classe et d'établissement.
- Nationalement, le site de l'Icem est une mine de ressources.
- GFEN (groupe français d'éducation nouvelle) d'Île-de-France. Tous ces groupes se déplacent volontiers pour des interventions ou des stages syndicaux.

**À VOS AGENDAS !**

Le 25 novembre\*\*, débutera un stage syndical et pédagogique organisé par Sud éducation 78 et la CGT 78, où nous parlerons de quoi de neuf ? Conseil de coopération, pédagogies critiques, histoire du mouvement Freinet, etc. Surveillez vos boîtes pro et n'hésitez pas à nous contacter. ★

★ Tous les liens et les contacts mails sont en ligne sur le site de Sud éducation 78, rubrique « Pédagogie ».

★★ Date encore à confirmer.

### SUD-HOROSCOPE un autre avenir est possible !

- Bédier - Amitié** : une petite enveloppe signée « Tonton Pierre » vous attendra à l'intendance. Vous faites à présent partie du réseau. **Finance** : Oze 78 sera racheté à 51 % par Vincent Bolloré. Vous devrez maintenant dire du bien d'Éric Zemmour dans le cahier de texte des 5<sup>e</sup> B.
- Rototo - Météo** : dans la boule de cristal du syndicat, on lit que le prochain dégel du point d'indice aura lieu en 2179. Un peu de patience, petit privilégié.
- Gépaslesmots - Argent** : le cabinet McKinsey vous conseillera de réaliser à présent tous vos cours avec Pearltrees. Cela vous coûtera 35 000 €. Notre conseil : faites un prêt.
- Cancre - Travail** : vous ne lisez quand même pas le journal de Sud 78 au boulot ? ! Allez, au travail ! **Coeur** : vous aurez peut-être un nouvel avertissement l-prof.
- Pion - Rencontre** : les retraités de votre quartier vous demanderont de participer au « barrage républicain » en allant voter pour la retraite à 65 ans. Ça sent mauvais non ?
- Virgin - Santé** : votre dernière manif remonte déjà à plusieurs mois, vous commencez à vous empâter. Un mouvement de grève prolongé vous fera le plus grand bien.
- Balance - Argent** : faites des provisions tant qu'il est encore temps. Cotisez à la caisse de grève, vos collègues et vous en aurez besoin.
- Morpion - Forme** : vous sentez mal sur votre lieu de travail ? Vous avez essayé le développement personnel ou les tisanes biodynamiques ? Pourquoi lutter collectivement quand on peut se changer soi-même tout seul ? Avertissement : ça marche beaucoup moins bien.
- Solidaire - Santé** : marchez, marchez, marchez. Un travailleur en forme est plus productif. **Travail** : Vous avez l'intention d'utiliser l'expression « La porte de mon bureau est toujours ouverte » ? Calmez-vous tout de suite.
- Popcorn - Vie sociale** : vous avez des amis, c'est bien. Des camarades, c'est bien aussi.
- Versailles - Carrière** : Vous devrez écrire une chanson à la gloire du ministère. Écrivez un refrain accrocheur, placez un passage mélancolique en rendant hommage aux employés disparus au front, et tapez sur les syndicats tout à la fin.
- Poissex - Amour** : vous aimez votre hiérarchie ? Scoop : ce n'est pas réciproque. **Beauté** : l'apparence ne compte pas, surtout la semaine avant les vacances.

Solutions des rebu(t)s de l'Éducation nationale de notre précédent numéro :  
1 - La lutte, c'est chouette ! 2 - Tous ensemble ! 3 - Méfiez-vous des syndicalistes !